



Nombre de Conseillers Communautaires :
- en exercice : 82
- présents titulaires : 53
- présents suppléants : 2
- procurations : 12
- votants : 67
- abstentions : 0

DÉLIBÉRATION n° 2017/157

L'an deux mille dix-sept et le 30 août à 19 heures, le Conseil Communautaire du Plateau de LANNEMEZAN, légalement convoqué le 21 août 2017, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Bernard PLANO en la salle des fêtes de Tilhouse. Monsieur Pascal LACHAUD a été désigné secrétaire de séance.

Présents titulaires : Mesdames et Messieurs, Monique MARTIN, Daniel LERBEY, Bruno FOURCADE, Roger LACOME, Albert BEGUE, Maurice LOUDET, Jean-Louis FOGGIATO, Philippe SOLAZ, Hervé CARRERE, Francis ESCUDE, Michel PUECH, Jean-Marc BEGUE, Jean-Claude JACOMET, Régine SARRAT, Rose-Marie COLOMES, Jean-Claude CLARENS, Jean-Paul LARAN, Fabienne ROYO, Pascal LACHAUD, Alain PIASER, Catherine CORREGE, Éric DOUTRIAUX, Jean-Marie DUTHU, Loïg le RUN, Gilbert FOURCADE, Bernard PRIEUR, Alain DUCASSE, Jean BRILLOUET, Céline CASSAGNEAU, Maurice CABARROU, Olivier CLEMENT BOLLEE, Elisabeth DUCUING, Jean-Pierre BAZERQUE, Bernard PLANO, Gisèle ROUILLON, Alain DASSAIN, Madeleine SERRIS, Pierre DUMAINE, Isabelle ORTE, Jean-Pierre CABOS, Jean-Louis VIAU, Michel SICARD, Suzanne SIMOÏS, André DUPOUTS, Christiane ROTGE, Charles RODRIGUES, Elisa PANOFRE, Aimé COURTADE, Valérie DUPLAN, Jean-Paul COMPAGNET, André RECURT, Joëlle ABADIE, François DABEZIES

Présents suppléants : José DUFRECHOU (remplace Jean-Marc VIGNES), Stéphanie VIELCAZALS (remplace Jean-Marc DUPOUY),

Titulaires ayant donné procuration : Monsieur Henri FORGUES à Monsieur Bernard PLANO, Madame Monique KATZ à Monsieur Jean-Paul LARAN, Madame Françoise PIQUE à Madame Suzanne SIMOÏS, Monsieur Alain MAILLE à Monsieur Alain PIASER, Madame Zoulikha CHEBBAH à Monsieur Pierre DUMAINE, Monsieur Jean-Marie DA BENTA à Madame Elisa PANOFRE, Madame Nicole MARQUIE à Madame Gisèle ROUILLON, Monsieur Pascal AUDIC à Monsieur Alain DASSAIN, Monsieur Laurent LAGES à Madame Joëlle ABADIE, Madame Stéphanie NOGUES à Monsieur Alain DUCASSE, Monsieur Joël DEVAUD à Monsieur François DABEZIES, Monsieur Gérard SABATHIE à Monsieur Michel SICARD.

Absents : Mesdames et Messieurs, Patrick DARRE, Elie FOURCADE, Jacques LAUREYS, André QUINON, Jean-Pierre DUTHU, Jean-Manuel CAMACHO, Nathalie SALCUNI, Stéphanie LAGLEYZE, Joëlle PEYRO, Philippe LACOSTE, Dominique DEMIMUID, Joëlle VIGNEAUX, Claude GAYE, Guy RAYNAL, Didier FAVARO

Objet : Marché de transport scolaire - Sous-traitance Transports Lacombe

La communauté de communes a été retenue dans le cadre de l'appel d'offres lancé par le Département des Hautes-Pyrénées pour l'organisation du transport scolaire sur le lot 56 Sarlabous-Bagnères de Bigorre pour une durée de 4 ans. Monsieur le Président propose de sous-traiter les circuits 15703 et 15705 à l'entreprise Transports Lacombe pour un montant maximum HT de 31 800€.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Président,

Le conseil communautaire à l'unanimité des membres présents décide :

- D'accepter en qualité de sous-traitant l'entreprise Transports Lacombe, 65190 TOURNAY, pour un montant maximum de 31 800.00€ HT et 34 980€ TTC annuel
- Approuve le principe de sous-traitance sur le principe d'une année scolaire reconductible
- D'agréer les conditions de paiement direct au sous-traitant Transports Lacombe par le pouvoir adjudicateur
- D'autoriser Monsieur le Président à signer l'acte de sous-traitance
- D'autoriser Monsieur le Président à engager toutes les opérations inhérentes à cette opération.

Pour copie conforme
Le Président



Affichée le 12 SEP. 2017